

## DEMARCO-ONLINE vous laisse vous débrouiller

« **DEMARCO-ONLINE** vend sur le Web et en magasin des produits technologiques et électroménagers déstockés ou reconditionnés. C'est un nom qui se répand par le bouche à oreille, car l'enseigne n'a pas le droit de faire de publicité. Mais à l'heure des bons plans **DEMARCO-ONLINE** n'a pas tardé à se faire un nom. » Tel est l'article élogieux paru dans **La Voix du Nord**, le 16 décembre 2015.

Cette consommatrice ne s'inscrit pas dans cette logique : un robot ménager de marque **PHILIPS** acheté en novembre 2011 et bénéficiant d'une garantie de 5 ans sur les pièces et de 20 ans pour le moteur, s'est avéré non réparable en décembre 2015.

Elle exprime ainsi ses doléances :

- ⇒ un accueil téléphonique inexistant du magasin à contacter sur demande du SAV ;
- ⇒ l'impossibilité d'obtenir un numéro de téléphone fiable pour un prochain contact ;
- ⇒ un désengagement complet (« consultez notre site et dès que vous voyez un appareil équivalent, contactez-nous ») ;
- ⇒ une lettre de réclamation au Directeur général de la société mère (**SBE France**) sans réponse, si ce n'est l'envoi d'un chèque de remboursement de 199,90 € sans aucune explication ni même d'excuse.

En matière de choix de site marchand, la qualité du S.A.V. reste primordiale. Ce n'est manifestement pas l'avis de **DEMARCO-ONLINE**.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

